

SECTION 1

Introduction



Introduction

Les connaissances sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont fondamentales pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation de ces ressources. Pourtant, souvent, les intervenants qui ont besoin de ces connaissances ne les obtiennent pas, qu'il s'agisse des éleveurs ou des autres parties prenantes dont les décisions affectent la gestion des ressources zoogénétiques. L'évolution continue des systèmes de production animale entraîne la nécessité d'une mise à jour régulière de ces savoirs pour pouvoir adapter la gestion aux différentes circonstances. Il est très urgent d'intervenir de façon systématique et organisée pour rassembler, traiter et diffuser les données concernant les ressources zoogénétiques (encadré 1).

Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, adopté en 2007 par 109 pays à Interlaken, en Suisse, en tant que premier cadre convenu au niveau international pour la gestion des ressources zoogénétiques, et ensuite approuvé par tous les membres de la FAO (191 pays et la Communauté européenne) souligne que:

«Il est essentiel de comprendre la diversité, la distribution, les caractéristiques de base, les performances comparées et l'état actuel des ressources zoogénétiques de chaque pays si l'on veut les utiliser de manière efficace et durable, les mettre en valeur et les conserver. Des inventaires nationaux complets, facilités par une surveillance périodique des tendances et des risques associés sont une condition de base de la gestion efficace de ces ressources. Sans ces informations, les effectifs de certaines races pourraient s'amenuiser dangereusement ou disparaître, avec les caractéristiques uniques qu'elles contiennent, avant que leur valeur ne soit reconnue et que des mesures n'aient été prises pour les conserver» (FAO, 2007).

La Convention sur la diversité biologique (CDB) demande aux pays d'identifier et de surveiller leur biodiversité, y compris la biodiversité agricole. Elle reconnaît que ces activités sont fondamentales pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques. Elle demande en outre d'identifier et de surveiller les facteurs qui menacent ou qui risquent de menacer la biodiversité¹.

POURQUOI RÉALISER LES ENQUÊTES ET LE SUIVI DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES?

L'expression «on ne peut pas gérer ce qu'on ne peut pas mesurer» exprime clairement la nécessité des enquêtes et du suivi. La gestion efficace des ressources zoogénétiques est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement (sécurité alimentaire et des moyens d'existence, utilisation durable des ressources naturelles, etc.) et pour traiter l'évolution constante des relations entre les animaux d'élevage, les communautés humaines et les environnements de production. Les sous-sections ci-après exposent brièvement certains des avantages principaux découlant de l'introduction ou du renforcement des activités d'enquête et de suivi.



ENCADRÉ 1 Nécessité d'agir

- Les données sur la taille et la structure des populations d'environ 36 pour cent des races¹ saisies dans la Banque de données mondiale pour les ressources zoogénétiques² ne sont pas disponibles.
- L'inventaire des races dans le monde est incomplet. Lorsque des enquêtes ont été réalisées, elles ont révélé la présence de races qui n'avaient pas encore été répertoriées.
- Seules quelques races locales ont été caractérisées minutieusement, ce qui signifie que de nombreux caractères précieux demeurent probablement inconnus ou non recensés.
- Peu d'études ont efficacement comparé les performances des races en tenant compte des environnements de production dans lesquels les animaux sont élevés et de la gamme complète de produits et de services qu'ils fournissent.
- Plus de 30 pour cent des races, dont la taille et la structure des populations ont été saisies, sont classées comme étant en danger d'extinction. Elles pourraient avoir disparu avant que leurs caractéristiques soient étudiées et recensées.
- La distribution géographique de la plupart des races est faiblement documentée, ce qui en entrave l'efficacité de la gestion, par exemple, en cas d'épidémies ou d'autres catastrophes.
- Le rythme de transformation des systèmes de production animale dans le monde est sans précédent, ce qui constitue un défi énorme pour la gestion durable des ressources zoogénétiques.
- Le changement climatique mondial risque de menacer la diversité des ressources zoogénétiques, mais aussi d'accroître son importance en tant qu'élément pouvant permettre d'adapter la production animale à l'évolution des conditions.

¹ Dans ce document, la définition de races est la suivante: «un groupe de bétail domestique, avec des caractéristiques externes définies et identifiables lui permettant d'être identifié par évaluation visuelle d'autres groupes pareillement définis dans la même espèce, ou un groupe de bétail domestique pour lequel la séparation géographique et/ou culturelle des groupes phénotypiquement semblables a mené à l'acceptation de son identité séparée» (FAO, 1999).

² La base du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS – <http://www.fao.org/dad-is>).

Améliorer les connaissances sur la taille et la structure des populations et surveiller les tendances. Des inventaires complets des races et les données sur la taille et sur la structure de leurs populations sont les conditions préalables d'une gestion efficace des ressources zoogénétiques, surtout pour l'identification des races en danger d'extinction. Les données de référence et la surveillance régulière des effectifs sont par conséquent essentielles. Les systèmes d'alerte et d'intervention rapides dans les pays, requis par le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, dépendront des résultats des stratégies nationales d'enquête et de suivi (FAO, 2009b).

¹ Article 7 de la Convention sur la diversité biologique (disponible à l'adresse internet <http://www.cbd.int/convention/text/>).



Améliorer les connaissances sur la distribution géographique des races. Les races dont la distribution est très limitée risquent d'être particulièrement vulnérables à certaines menaces (par exemple, les épidémies). Si ces races sont identifiées, il est possible d'intervenir pour aborder ces vulnérabilités. Par conséquent, la distribution des races doit être cartographiée et ensuite surveillée au fil du temps.

Améliorer les connaissances sur les caractéristiques des races. La connaissance des caractéristiques des races est essentielle pour les utiliser et pour les mettre en valeur. Certains caractères de nombreuses races locales consentent l'adaptation à des conditions difficiles de production. Ces races peuvent également fournir des produits uniques qui ne sont pas encore pleinement utilisés ou commercialisés. Si elles ne sont pas caractérisées, les possibilités d'utilisation et de mise en valeur pour améliorer la production animale pourraient être négligées. Les enquêtes sont ainsi nécessaires pour étudier et pour décrire les races et leurs utilisations dans les environnements de production. Dans de nombreux pays, les systèmes de contrôle des performances n'ont pas encore été mis en place pour la plupart des races locales. Dans ces cas, les enquêtes sont un moyen important pour améliorer les connaissances sur leurs performances².

Améliorer les connaissances sur les liens génétiques transfrontaliers. En raison des échanges transfrontaliers de matériel génétique, la population nationale d'une race peut faire partie d'un pool de gènes commun dont l'étendue dépasse les frontières nationales. Autrement dit, il est opportun de considérer la population nationale en tant que partie d'une race transfrontalière. La prise de décision sur cet aspect pourrait intéresser considérablement la coopération transfrontalière dans la gestion de la population. L'identification des populations nationales à relier à d'autres effectifs transfrontaliers est également importante pour les évaluations régionales et mondiales de la diversité des ressources zoogénétiques. Les enquêtes réalisées dans les régions proches des frontières internationales fournissent la possibilité d'étudier les échanges transfrontaliers.

Améliorer les connaissances sur les environnements de production des races. La comparaison des performances des races n'est utile que si elle tient compte des environnements de production dans lesquels les animaux sont élevés. La collecte des données sur les intrants utilisés dans la production animale ainsi que sur les produits obtenus permet d'effectuer une évaluation plus réaliste de la productivité. En outre, l'enregistrement de l'environnement de production dans lequel une race a été élevée au fil du temps, et auquel elle s'est probablement adaptée, constitue une méthode indirecte de caractériser les adaptations de la race. Harmoniser efficacement les races aux environnements de production constitue un moyen important d'éviter des erreurs potentielles qui deviendraient onéreuses lors de l'introduction des races dans de nouvelles régions.

Décrire les aspects culturels de la production animale et de l'utilisation des races. Les races indigènes exercent souvent des fonctions essentielles dans les cultures, dans les religions, dans les traditions et dans les pratiques sociales. Il est important de comprendre ces fonctions lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions qui visent à promou-

² Les méthodes de caractérisation phénotypique et moléculaires sont décrites en détail dans les directives respectives de cette série (FAO, 2012b; FAO, 2011).



voir une meilleure utilisation et valorisation des ressources zoogénétiques au niveau communautaire. Il pourrait être également important de connaître le contexte social pour comprendre les particularités de certaines populations spécifiques d'animaux d'élevage. Les enquêtes sont un moyen pour enregistrer les aspects sociaux et culturels de l'élevage et de leurs évolutions.

Décrire les connaissances indigènes. Les éleveurs qui ont élevé et mis en valeur les races locales pendant plusieurs générations ont également rassemblé une mine de connaissances sur ces races et sur leurs environnements de production. Comprendre les fonctions et l'importance des connaissances indigènes fait partie intégrante de la planification efficace des interventions sur la gestion des ressources zoogénétiques. Les connaissances indigènes sont souvent menacées. Il est donc particulièrement important de les décrire.

Identifier et surveiller les menaces aux ressources zoogénétiques. Les menaces aux ressources zoogénétiques sont nombreuses et variées. Il faut identifier ces menaces pour être en mesure d'intervenir et de défendre les races contre l'extinction. Si des menaces spécifiques deviennent plus graves, il faut reconnaître ces tendances dans les plus brefs délais.

Appuyer la planification de stratégies en faveur de l'utilisation durable des ressources zoogénétiques. En l'absence de solides connaissances sur les ressources zoogénétiques, les décideurs au niveau national et dans le secteur de l'industrie de l'amélioration génétique ne seront pas en mesure d'élaborer de plans stratégiques en faveur de l'utilisation durable et de la mise en valeur. Il est nécessaire de connaître toutes les races dont on pourrait faire usage, et les environnements de production dans lesquels les animaux peuvent être élevés, pour élaborer ou renforcer les programmes de sélection animale (FAO, 2010). Les informations obtenues par le suivi, grâce aux enquêtes répétées, sont importantes pour l'identification des tendances qu'il faudrait inclure aux plans futurs et assurent la base pour l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans et des politiques existants.

Améliorer les moyens d'existence. Les informations sur les animaux d'élevage, sur leurs systèmes de production et sur les moyens d'existence de leurs éleveurs sont essentielles pour la formulation des objectifs et des stratégies de développement en faveur de l'amélioration des moyens d'existence des éleveurs et des communautés. Ces informations peuvent être utilisées pour:

- faire mieux comprendre aux décideurs les liens entre l'élevage et le bien-être social et économique;
- formuler les stratégies qui favorisent l'intégration de l'amélioration génétique, de la nutrition, de la santé animale, de la commercialisation et d'autres aspects de la gestion des animaux d'élevage;
- s'assurer que les stratégies de développement sont acceptables pour les éleveurs; et
- faire connaître les caractéristiques des races locales et de leurs produits, y compris tout potentiel d'élaboration de produits spéciaux pour les marchés spécialisés.

Améliorer la définition des priorités pour les programmes de conservation. La définition des priorités est nécessaire en raison de la disponibilité limitée de ressources pour les programmes de conservation en faveur de la protection des races menacées. La prise de décisions sur le choix des races à viser pour la conservation nécessite d'informations actualisées sur l'état de danger de toutes les races à l'étude et de toute caractéristique unique que la race pourrait posséder.



Sensibiliser le public. Les résultats des enquêtes, comme les descriptions des races ayant des caractéristiques particulièrement importantes ou les photographies des animaux dans leurs environnements de production, sont probablement utiles dans la préparation du matériel d'information qui peut faire mieux comprendre l'importance des ressources zoogénétiques aux décideurs et au grand public. Il a été également proposé de produire périodiquement des «listes rouges» des races en danger (FAO, 2009a).

Remplir les obligations internationales en matière d'établissement de rapports sur l'état des ressources zoogénétiques. Dans le cadre de la CDB, les pays sont obligés d'établir des rapports sur l'état de la biodiversité nationale. Dans le cas des ressources zoogénétiques, la FAO, par l'intermédiaire du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), est la voie privilégiée pour l'établissement des rapports sur l'état de la diversité. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) a convenu que la FAO devrait rédiger des rapports sur l'état et les tendances tous les deux ans, à partir des données saisies dans DAD-IS par les pays (FAO, 2009a). Il a été également convenu que les pays devraient présenter des rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* tous les quatre ans en établissant des rapports nationaux à soumettre à la FAO (FAO, 2009b). L'élaboration de programmes d'enquête et de suivi bien conçus aidera les pays à repérer les données nécessaires pour remplir ces diverses obligations en matière d'établissement de rapports.

PORTÉE DES DIRECTIVES

Ces directives décrivent les approches et les méthodes de collecte, de gestion, d'analyse et de diffusion des données sur les ressources zoogénétiques. Le but des directives n'est pas seulement de donner des conseils sur les questions techniques et opérationnelles, mais également d'aider les pays à comprendre comment adapter les initiatives d'enquête et de suivi (voir encadré 2 pour les définitions) à leurs besoins et conditions spécifiques, et comment les intégrer à d'autres activités de collecte de données et à d'autres aspects de la gestion des ressources zoogénétiques. Ces directives introduisent également un certain nombre d'«outils» d'enquête, notamment les enquêtes par sondage et des techniques moins formelles. Cependant, l'accent est mis sur la planification et sur les problématiques opérationnelles. Les questions techniques sont décrites uniquement pour s'assurer que les méthodes choisies sont adaptées aux enquêtes pour lesquelles elles sont utilisées. Ces directives ne fournissent pas de renseignements détaillés sur la façon d'effectuer les recensements, c'est-à-dire les enquêtes dont l'objectif est l'énumération de tous les animaux d'élevage vivant à un moment donné. D'autres conseils sur les recensements sont disponibles dans le document *Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles* (FAO, 2005a).

Les directives suggèrent que l'élaboration de «stratégies nationales d'enquête et de suivi» peut mieux satisfaire les besoins en données sur les ressources zoogénétiques des pays et fournissent des conseils sur l'élaboration de ces stratégies. Les stratégies d'enquête et de suivi comprendront un certain nombre d'enquêtes individuelles. Les directives décrivent les différentes responsabilités impliquées dans la planification et dans la mise en œuvre de ces enquêtes (figure 1).



ENCADRÉ 2

Définitions – enquête, suivi et recensement

Enquête: exercice systématique de collecte, traitement et diffusion des données.

Suivi des ressources zoogénétiques: ensemble systématique d'activités entreprises pour décrire les changements intervenus au fil du temps, dans la taille, dans la structure, dans les caractéristiques et dans la distribution des populations d'animaux d'élevage, ainsi que les évolutions de leurs environnements de production (notamment leur gestion). Dans ces directives, le suivi est considéré comme une série d'enquêtes dites «enquêtes de suivi».

Recensement: exercice, dans le cadre de la collecte, du traitement et de la diffusion des données, qui comprend l'énumération de toutes les unités (par exemple, les ménages d'éleveurs) de la zone visée. Les grands exercices par sondage sont parfois appelés «recensements». La plupart des pays effectuent tous les dix ans des recensements périodiques de l'agriculture (FAO, 2005a). Les pays peuvent également effectuer des recensements spécifiques des animaux d'élevage, mais à ce jour ils n'ont pas rassemblé de données différenciées selon les races.

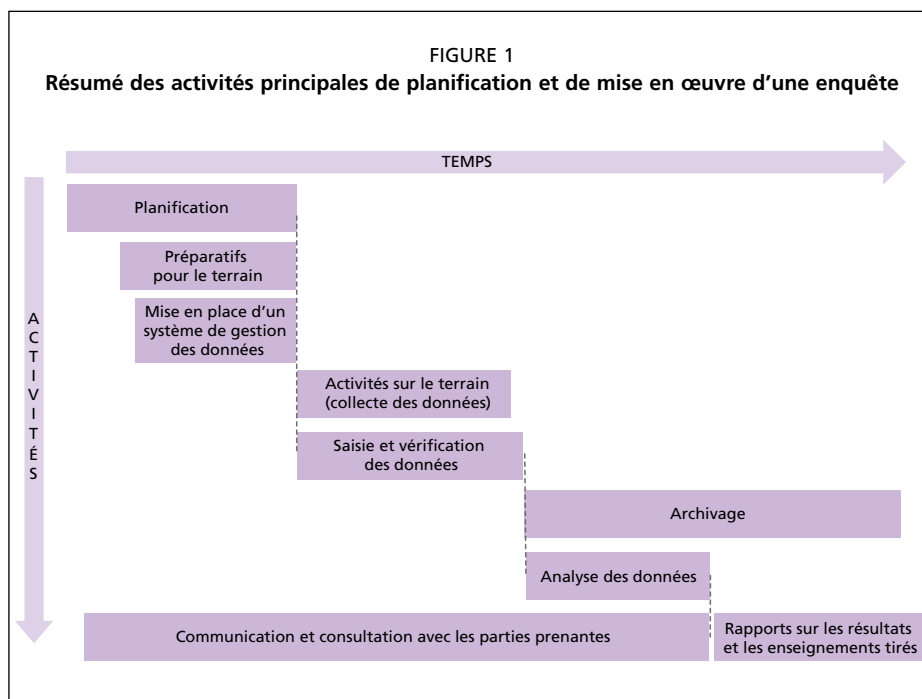
Liens avec les autres directives

Il est important de rappeler que ces directives font partie d'une série sur les ressources zoogénétiques (déjà publiées ou en préparation). Bien que chacune de ces publications aborde un aspect spécifique de la gestion des ressources zoogénétiques, elles devraient toutefois être utilisées de manière conjointe³.

Les directives sur la réalisation d'enquêtes et de suivi s'inscrivent dans le domaine stratégique 1 du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, qui est également abordé par deux autres directives: les directives sur la caractérisation phénotypique et les directives sur la caractérisation moléculaire. Les directives sur la caractérisation phénotypique décrivent comment conduire une étude sur une population animale spécifique et sur son environnement de production – notamment les détails sur ce qu'il faut mesurer, comment prendre ces mesures et comment les interpréter. Les directives sur la caractérisation moléculaire donnent des conseils sur les façons d'obtenir et d'utiliser les échantillons d'ADN pour soutenir la gestion des ressources zoogénétiques. Les directives sur la réalisation d'enquêtes et de suivi présentent la «vision d'ensemble». Elles décrivent comment planifier une stratégie nationale pour obtenir des données sur les ressources zoogénétiques et comment les maintenir à jour, introduisent les différents types d'enquêtes qui pourraient constituer cette stratégie, et exposent brièvement les principales étapes de la planification et de la réalisation d'une enquête. Malgré les sujets différents des trois publications, quelques chevauchements sont inévitables.

³ Toutes les directives, une fois approuvées par la CRGAA, sont disponibles dans la bibliothèque du Système d'information sur les animaux domestiques (DAD-IS – <http://www.fao.org/dad-is>) et sur le site Web de la Division de la production et de la santé animales de la FAO (<http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/A5.html>).





Il faudrait également considérer que les résultats des activités d'enquête et de suivi représenteront peut-être des apports cruciaux pour la planification des stratégies d'amélioration génétique et de conservation. Les détails sur les processus de planification pour les stratégies de conservation et d'amélioration génétique (FAO, 2010) se trouvent dans les directives pertinentes. Cependant, lors de la définition des objectifs et des priorités pour les enquêtes et pour le suivi, il est nécessaire de tenir compte des besoins d'ensemble des pays en ce qui concerne les données pour la gestion des ressources zoogénétiques – y compris l'amélioration génétique et la conservation.

Un cadre politique favorable – notamment des Stratégies et des plans d'action nationaux efficaces – est essentiel pour la réussite des activités d'enquête et de suivi. Il faudrait remarquer la symbiose dans cette relation: une planification efficace peut uniquement être atteinte grâce aux connaissances assurées par les enquêtes. Les liens entre les stratégies d'enquête et les planifications nationales sont mis en exergue dans ces directives, mais les lecteurs devraient, de nouveau, consulter les directives pertinentes (FAO, 2009c) pour de plus amples renseignements. D'autres directives de la série (FAO, 2012a) fournissent des conseils sur la mise en place d'un cadre institutionnel pour les ressources zoogénétiques – une autre condition préalable de l'efficacité des enquêtes et du suivi.

Enquêtes de base et de suivi

Ces directives traitent des actions nécessaires pour obtenir une «base de référence» des données sur une population d'animaux d'élevage déterminée ainsi que des activités de «suivi» de cette population au fil du temps. Cette base assure un point de référence pour le



suivi. La nature et la portée exactes des enquêtes de base dépendront de l'état des connaissances existantes, des besoins et des conditions du pays et du/des systèmes de production en question, et des ressources disponibles. Dans certains cas, il sera peut-être opportun d'envisager une seule «enquête de base». Dans d'autres cas, une série d'enquêtes seront probablement nécessaires pour obtenir les données de référence.

Si la population cible est déjà répartie en races connues dont les caractéristiques ont été étudiées à fond, l'accent sera probablement placé sur la détermination de la taille et de la structure courantes des effectifs des différentes races au sein de la population. Cette information sera complétée, le cas échéant, par d'autres données qui s'ajoutent aux connaissances existantes (par exemple, sur les environnements de production, sur les utilisations et la gestion, sur l'importance culturelle et écologique des races ou sur les menaces à leur survie). En réalité, pour certaines races et pour certains environnements de production, les données de référence pourraient déjà exister en grande mesure. Dans ce cas, l'activité principale consiste à surveiller les changements.

À l'autre extrême, la population cible est largement constituée d'animaux qui ne sont pas attribués à des races connues et dont les caractéristiques sont presque inconnues en dehors de la zone locale. Dans cette situation, il sera uniquement possible de compter les effectifs et de caractériser les phénotypes et les environnements de production de cette race à condition que les animaux de la population ciblée soient d'abord regroupés dans des races et/ou dans des sous-populations d'autres types (par exemple, des populations identifiées comme croisements multiples de races connues).

Bien qu'il soit possible de réaliser une seule enquête pour caractériser et attribuer une population, auparavant non recensée, à des races définies, pour cartographier la distribution géographique de ces races et pour enregistrer la taille et la structure de leurs populations (et il est généralement plus rentable de collecter les différents types de données lors d'une seule visite sur le terrain plutôt que pendant plusieurs visites), en réalité, il est probable qu'un certain nombre d'enquêtes seront nécessaires. Ces activités comprendront peut-être des études de caractérisation phénotypique concentrées sur la description des animaux et des environnements de production dans une zone donnée (voir les directives sur la caractérisation phénotypique: FAO, 2012b), mais n'assureront probablement pas d'estimations minutieuses des tailles des populations ou de l'étendue exacte des distributions géographiques des races respectives. D'autres enquêtes se concentreront peut-être sur la description de la distribution géographique des races connues, mais ajouteront peu d'informations sur leurs phénotypes, sur leurs environnements de production ou sur leurs utilisations (voir les descriptions des expéditions cartographiques et des enquêtes aériennes à la section 2). Il est cependant conseillé, à un certain moment, d'établir une base de référence des données sur la population par une enquête formelle auprès des ménages (par sondage) (section 2). Des «évaluations rapides» (section 2) qui facilitent l'acquisition des données de base nécessaires pour concevoir une enquête par sondage efficace précéderont peut-être ces enquêtes auprès des ménages.

Le processus de regroupement des animaux au sein des races peut être abordé en enregistrant leurs caractéristiques phénotypiques et en utilisant des techniques statistiques pour les répartir dans des groupes relativement homogènes (pour des détails supplémentaires,



voir les directives sur la caractérisation phénotypique: FAO, 2012b). La caractérisation moléculaire complétera ce travail (pour de plus amples détails, voir les directives sur la caractérisation moléculaire: FAO, 2011). En outre, la collecte et l'analyse des données sur les pratiques de gestion de l'amélioration génétique et des aspects culturels de l'élevage peuvent probablement apporter une contribution importante pour décider si des populations particulières méritent d'être considérées comme des races distinctes (FAO, 2012b; LPPS et Köhler-Rollefson, 2005). Lorsque l'on affronte ce problème, il est nécessaire de reconnaître qu'il n'existe aucune définition universellement acceptée du terme «race». D'un point de vue opérationnel, il est généralement plus efficace, comme il a été mentionné plus haut, de mesurer les animaux, de rassembler des échantillons moléculaires et de parler aux éleveurs lors d'une seule visite plutôt que de revenir trois fois dans la même zone.

L'objectif principal des enquêtes de suivi sera souvent l'enregistrement des tendances dans la taille d'une population, mais le suivi engage aussi l'identification des tendances d'un élément quelconque ou de tous les éléments traités dans une enquête de base. La description des changements dans la nature et dans l'intensité des menaces qui affectent les populations d'animaux d'élevage est un aspect important du suivi, comme il est envisagé dans le cadre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*. Par exemple, les activités de suivi devraient saisir non seulement la taille d'une population d'animaux d'élevage (race), mais également identifier la présence de croisements répandus avec les races introduites. Dans ces directives, le suivi est considéré comme une série d'enquêtes dites «enquêtes de suivi» (encadré 2).

Il faudrait renouveler régulièrement les enquêtes de suivi. Le programme approprié pour ces enquêtes dépendra de l'intervalle de générations de l'espèce concernée et du taux de changement possible dans les systèmes de production pertinents (voir section 3 pour de plus amples détails). Une enquête de base auprès des ménages représente la possibilité d'élaborer, de tester, de calibrer (section 2) et de décrire les techniques spécifiques d'«évaluation rapide» ou d'autres outils à utiliser dans les enquêtes de suivi suivantes.

Couverture des espèces

Dans ces directives, les termes «animaux d'élevage» et «ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture» renvoient aux espèces d'oiseaux et de mammifères qui sont utilisées, ou sont potentiellement utilisables, pour la production agricole et alimentaire. Les animaux d'élevage appartenant à d'autres classes (par exemple, poissons) et à d'autres embranchements (par exemple, abeilles, crevettes), tout comme les animaux sauvages, sont exclus en raison de la différence des défis impliqués dans leur gestion. Cette distinction ne signifie pas naturellement que les pays ne devraient pas réaliser les enquêtes et le suivi pour ces autres types d'animaux (enquêtes et suivi font partie intégrante des obligations des pays dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique) et certaines informations présentées dans ces directives sont probablement utiles pour la planification de ces activités. Bien que ces directives ne fournissent pas de conseils sur comment effectuer les enquêtes pour les animaux sauvages, il faudrait remarquer que dans de nombreux pays se trouvent des populations d'espèces sauvages apparentées aux espèces domestiques.



Lors de la planification des stratégies nationales d'enquête et de suivi pour les ressources zoogénétiques, il sera peut-être opportun d'évaluer si ces espèces sauvages apparentées sont surveillées de façon appropriée et de mettre l'accent sur les améliorations éventuelles. Sinon, après en avoir vérifié la faisabilité et surtout la possibilité d'identifier des synergies, il serait important de les inclure à la stratégie.

PUBLIC CIBLÉ

Les décideurs qui sont intéressés à lancer un processus, ou à perfectionner un processus en cours, visant à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données sur les ressources zoogénétiques de leurs pays représentent le public principal de ces directives. Comme il a été énoncé plus haut, il est conseillé d'entreprendre ce processus par le biais de l'élaboration de stratégies nationales d'enquête et de suivi, et de mettre en place des groupes de travail – appelés dans ces directives «groupes de travail chargés d'élaborer la stratégie» – qui assument la responsabilité de l'élaboration de ces stratégies et de la supervision de leur mise en œuvre. Le but de ces directives est de fournir aux membres de ces groupes de travail les conseils et les données de base pertinents.

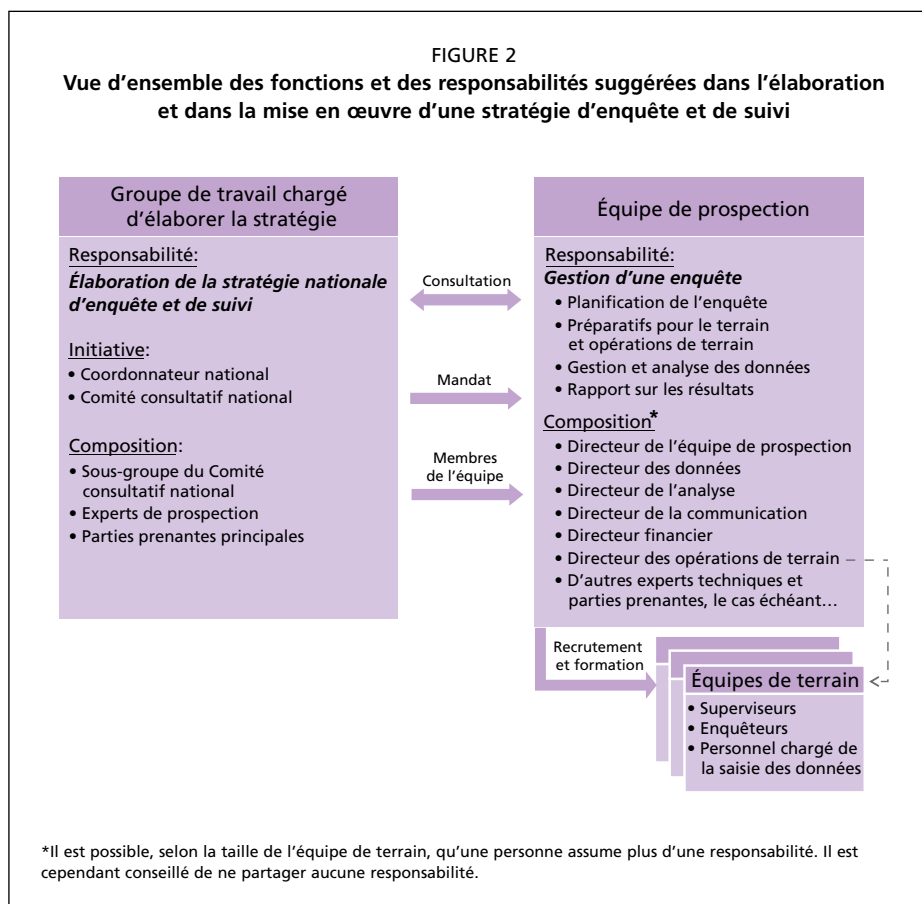
Les directives sont également destinées à tous les intervenants qui prennent activement part à la planification et à la mise en œuvre des enquêtes individuelles sur les ressources zoogénétiques. Il est prévu que des «équipes de prospection» organiseront les enquêtes qui constituent la stratégie nationale. Il est important, au sein de ces équipes, d'attribuer clairement les responsabilités pour la planification et la supervision des éléments spécifiques du processus d'enquête. Dans ces directives, les responsables de ces différents éléments sont appelés «directeurs»: «directeur de la communication», «directeur des opérations de terrain», «directeur des données», et ainsi de suite. Dans les enquêtes à grande échelle, les travaux de terrain seront probablement entrepris par des «équipes de terrain» constituées d'«enquêteurs» et de «superviseurs» qui n'exerceront vraisemblablement pas de fonctions dans la planification de l'enquête, mais qui doivent connaître parfaitement ses objectifs et toutes ses procédures. Les relations entre ces groupes, ces équipes et ces particuliers sont résumées à la figure 2.

Le matériel présenté dans ces directives aidera peut-être aussi toute la communauté des parties prenantes associées aux ressources zoogénétiques à comprendre et à évaluer la planification et la mise en œuvre des stratégies d'enquête et de suivi.

STRUCTURE DES DIRECTIVES ET CONSEILS AUX UTILISATEURS

La section 2 des directives présente la gamme d'outils à utiliser dans le cadre de la stratégie d'enquête et de suivi. Ces informations sont principalement destinées, en tant que références, aux intervenants engagés dans le processus de planification de ce type de stratégies ou dans l'organisation des enquêtes individuelles. Les sections 3 à 10 se concentrent d'abord sur les questions politiques et, à travers la planification, atteignent des niveaux davantage opérationnels et techniques, pour revenir ensuite aux niveaux politiques. La plupart des sections sont subdivisées en étapes, qui sont destinées à guider les utilisateurs de façon plus ou moins séquentielle à travers les activités requises à chaque phase du processus de planification et de mise en œuvre.





La section 3 est consacrée à la planification de la stratégie nationale d'enquête et de suivi. Dans la section 4, l'attention passe des stratégies nationales à la planification des enquêtes individuelles. Les étapes de la section 4 guident l'utilisateur à travers le processus de planification. Cependant, il faudrait lire la section 4 conjointement avec les sections allant de 5 à 9, car elles décrivent les différentes phases du travail à aborder pendant la planification. Les sections 5 et 6 se concentrent sur les activités de terrain. La section 5 décrit les préparatifs pour le terrain et la section 6 offre des conseils pratiques sur les opérations quotidiennes de terrain. Les sections 7 et 8 abordent respectivement la gestion des données et l'analyse des données. La section 9 donne des conseils sur l'établissement de rapports et sur la communication des résultats des activités d'enquête. La section 10 analyse les premières étapes du processus qui transforme en actions les conclusions de l'enquête.

Le tableau 1 montre comment l'accent des directives passe des informations d'intérêt général, à travers des renseignements particulièrement importants pour les groupes de travail chargés d'élaborer la stratégie et à travers des renseignements intéressants surtout les équipes de prospection, pour revenir ensuite aux questions d'intérêt général. Les lecteurs voudront peut-être parcourir de façon sélective les sections plus opérationnelles et



TABEAU 1
Sections des directives fondamentales pour les groupes de travail chargés d'élaborer la stratégie et pour les équipes de prospection

| Section des directives | Groupe de travail chargé d'élaborer la stratégie | Équipe de prospection |
|---|--|-----------------------|
| 1 Introduction | X | X |
| 2 Outils d'enquête et de suivi – notions fondamentales | X | X |
| 3 Élaboration d'une stratégie nationale d'enquête et de suivi | X | |
| 4 Planification de l'enquête | | X |
| 5 Préparatifs pour le terrain | | X |
| 6 Activités sur le terrain | | X |
| 7 Gestion des données | | X |
| 8 Analyse des données | | X |
| 9 Établissement de rapports et communication des résultats | | X |
| 10 Traduire les résultats en actions | X | X |

Les croix indiquent les sections qui sont plus pertinentes pour les groupes/équipes respectifs.

techniques des directives. Il est toutefois important que tous les intervenants engagés dans la planification et dans la réalisation d'une enquête connaissent à fond les principaux éléments du processus d'enquête et les relations de ces éléments avec les objectifs d'ensemble. De façon semblable, les intervenants engagés dans la planification de la stratégie doivent être au courant des aspects pratiques des différentes options d'enquête. Il est par conséquent conseillé que tous les membres des équipes de prospection et des groupes de travail chargés d'élaborer la stratégie lisent entièrement les directives.

